

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00619

Numéro SIREN : 533 638 037

Nom ou dénomination : AÅSGARD GUINGAMP

Ce dépôt a été enregistré le 20/05/2020 sous le numéro de dépôt 1569

Greffes du tribunal de commerce de Saint Brieuc



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/05/2020

Numéro de dépôt : 2020/1569

Déposant :

Nom/dénomination : AÄSGARD GUINGAMP

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 533 638 037

N° gestion : 2011 B 00619

A A S G A R D G U I N G A M P
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €
11, impasse du Goelo – ZI de Bellevue – 22970 Ploumagoar
533 638 037 RCS SAINT BRIEUC

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 17 FEVRIER 2020**

AFFECTATION DU RESULTAT

RESOLUTION ADOPTEE

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 118 723 € comme suit :

Origine :

- résultat bénéficiaire de l'exercice 118 723 €
- compte « autres réserves » 492 913 €

Affectation :

- aux associés à titre de dividendes 50 000 €
- le solde sur le compte « autres réserves » 561 636 €

Soit un dividende unitaire de 62.50 € mis en paiement à compter du 17 février 2020.

L'assemblée générale rappelle en outre que les sommes suivantes ont été distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 08 2018			50 000 €
31 08 2017			100 000 €
31 08 2016			50 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Extrait certifié conforme,
Le gérant,
Monsieur Arnaud MONNIER

Désignation de l'entreprise : SARL AASGARD GUINGAMP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise : 11 impasse du Goelo 22970 PLOUMAGAR		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 5 3 3 6 3 8 0 3 7 0 0 0 2 8		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31/08/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	4 951
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	529
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	16 661
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	208 155
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	70
TOTAL (II) BJ		BK	230 298	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	150 247
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	1 264
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	173 672
		Autres créances (3) BZ	CA	79 923
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	474 059
		Disponibilités CF	CG	95 429
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	36 033
TOTAL (III) CJ		CK	1 010 630	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	230 298	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL AASGARD GUINGAMP		Néant ☐ *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	492 941	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	118 723	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	620 464
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	14 262	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	50 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	149 507	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	101 739	
	Dettes fiscales et sociales	DY	85 917	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	37 685	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	439 113	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 059 578	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	280 055	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AASGARD GUINGAMP		Néant ☐ *							
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 227 530	FB		FC	1 227 530		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	382 668	FH		FI	382 668		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 610 198	FK		FL	1 610 198		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	31 570		
	Autres produits (1) (11)					FQ	30 205		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 671 974		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	673 599		
	Variation de stock (marchandises)*					FT	16 668		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	591		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	343 182		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 088		
	Salaires et traitements*					FY	311 054		
	Charges sociales (10)					FZ	116 106		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	18 133	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	31 513		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 518 938	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	153 035		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	633		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	633		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	177		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	177		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	455		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	153 491		

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AASGARD GUINGAMP

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	925	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 083	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 008	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	849	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	849	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 158	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	36 927	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 675 616	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 556 892	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	118 723	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	7 863
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	1 415	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	31 570	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	236	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Autres charges		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		849	925	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion			2 083	
Produits des cessions d'éléments d'actif				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD GUINGAMP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 1 059 578 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 118 723 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 2 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 306 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 481			5 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	5 481			5 481
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	16 720	1 019		17 739
- Installations générales, agencements aménagements divers	149 089	4 035		153 124
- Matériel de transport	74 304	22 951	16 720	80 535
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 297			22 297
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	262 411	28 005	16 720	273 696
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	70			70
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	70			70
TOTAL IMMOBILISATIONS				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 432	49		5 481
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 432	49		5 481
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 859	2 803		16 662
- Installations générales, agencements aménagements divers	128 449	4 898		133 347
- Matériel de transport	63 261	8 264	16 720	54 805
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 884	2 121		20 005
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 453	18 085	16 720	224 818

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 289 700 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	70		70
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	173 673	173 673	
Autres	79 923	79 923	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	36 034	36 034	
Total des créances	289 630	289 630	70
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	8 532
Banque - intérêts courus à recevoir	200
Total des produits à recevoir	8 732

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 Euro décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	800	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL A.M.FINANCES 22970 PLOUMAGOAR	99,87	799,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONNIER Arnaud 22200 SAINT AGATHON	0,12	1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 20/02/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	192 131
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	192 131
Affectations aux réserves	142 131
Distributions	50 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	192 131

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	8 000			8 000
Réserve légale	800			800
Réserves générales	350 811	142 131		492 942
Résultat de l'exercice	192 131	-192 131	118 723	118 723

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 289 605 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	14 262	4 712	9 550	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	101 740	101 740		
Dettes fiscales et sociales	85 917	85 917		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	87 686	87 686		
Produits constatés d'avance				
Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 500			
Emprunts remboursés sur l'exercice	14 957			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 63 Euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 550
Personnel - dettes provisionnées cp	17 133
Personnel - primes à payer	10 314
Org. sociaux - congés payés et char	6 110
Taxe formation continue	1 137
Charges sur primes à payer	8 806
Apcdna paritarisme	145
Etat - autres charges à payer	2 474

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 375		
Commissions & charges sociales vend	29 659		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Remboursement assurance	9 427	
Avantage en nature	1 200	
Refacturations	5 554	
Avantages en nature	1 288	
Formations	14 102	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges	850	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		925
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 083

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.